

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMPTE-RENDU DE SEANCE DU MARDI 28 JUNI 2016

Date de convocation 21/06/2016

Date d'affichage 21/06/2016

Présents : Monsieur Raymond PICARD, Maire.

M. RIVOIRE Lionel, Mme NEUTRE Christiane, adjoints,

Messieurs : BRUNEL Alain, LE CARPENTIER Jacques, LETELLIER Fabrice, CAGNIARD Fabien, MANTELET Michel, BERT Jean, RUFFEL Rudy.

Mesdames : ZAJEWSZKI Jocelyne, MABIRE Rachel.

Excusés : Mmes SICOT/MOZES, LEGRAND Karine, M. LETELLIER Francis.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 13

Pouvoir de M. LETELLIER Francis à M. PICARD Raymond

Secrétaire de séance : M. Alain BRUNEL

Monsieur le Maire rappelle une nouvelle fois la charge de travail due à l'absence de deux de nos personnels. Il précise que l'année en cours a été importante en investissement et que l'année 2017 sera plus calme.

Une petite mise au point a été faite à l'attention de M. MANTELET, concernant le tableau récapitulatif des indemnités aux élus, maires et adjoints, annexé à la délibération prise à la précédente réunion à la demande de la Préfecture. Ce tableau doit reprendre toutes les indemnités à chaque nouvelle délibération, l'indemnité versée aux adjoints n'a pas augmenté depuis son vote initial.

Approbation du compte-rendu du 17 mai 2016.

Objet : Avis sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la future Communauté urbaine.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) approfondit la construction de l'intercommunalité au regard notamment de la nouvelle construction régionale, de l'équilibre des territoires au sein des départements, et de la place des communes dans cette architecture.

La loi NOTRE vise les objectifs :

- d'achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre,
- de rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existants,
- et de simplifier l'organisation territoriale par la diminution du nombre de syndicats.

Ce texte a ainsi prévu que, dans chaque département, le Préfet élabore un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Par délibération en date du 24 novembre 2015, le conseil municipal a approuvé le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Calvados transmis par lettre du Préfet reçue le 20 octobre 2015, en particulier pour le projet de fusion du territoire de Caen la mer avec ceux des communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen dans leurs frontières du 31 décembre 2016.

Le schéma départemental de coopération intercommunale finalisé a été publié par arrêté préfectoral du 23 mars 2016.

Dès sa publication, il appartient au Préfet de le mettre en œuvre et de définir par arrêté la fusion d'EPCI dont l'un au moins est à fiscalité propre.

C'est l'objet de l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 qui établit le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale (Communauté urbaine) qui serait constitué par la fusion des EPCI à fiscalité propre suivants, et par son extension à la commune de Thaon :

- Communauté d'agglomération de Caen la mer composée des communes de :

- Authie
- Bénouville
- Biéville-Beuville
- Blainville sur Orne
- Bretteville sur Odon
- Caen
- Cambes en Plaine
- Carpiquet
- Colleville-Montgomery
- Colombelles
- Cormelles le Royal
- Cuverville
- Démouville
- Epron
- Eterville
- Fleury sur Orne
- Giberville
- Hermanville sur mer
- Hérouville Saint Clair
- Ifs
- Lion sur mer
- Louvigny
- Mathieu
- Mondeville
- Mouen
- Ouistreham
- Périers sur le Dan
- Saint André sur Orne
- Saint Aubin d'Arquenay
- Saint Contest
- Saint Germain la Blanche Herbe
- Sannerville
- Tourville sur Odon
- Verson
- Villons les Buissons

- Communauté de communes Entre Thue et Mue composée des communes de :

- Bretteville l'Orgueilleuse
- Brouay
- Cairon
- Cheux
- Le Fresne Camilly
- Le Mesnil Patry
- Putot en Bessin
- Rosel
- Rots
- Saint-Manvieu-Norrey
- Sainte Croix Grand-Tonne

- Communauté de communes Plaine Sud de Caen composée des communes de :

- Bourguébus
- Garcelles-Secqueville
- Grentheville
- Hubert-Folie
- Rocquancourt
- Saint-Aignan de Cramesnil
- Soliers
- Tilly-la-Campagne
-

- Ce projet de périmètre est étendu à la commune de Thaon qui appartient à la communauté de communes d'Orival.

Ce projet de périmètre est soumis à l'accord des conseils municipaux des communes et à l'avis des conseils communautaires des EPCI concernés, lesquels disposent d'un délai de 75 jours pour se prononcer. A défaut, la position est réputée favorable.

L'arrêté préfectoral mentionne par ailleurs que le nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion appartiendra à la catégorie des Communautés urbaines.

Dans la continuité de la délibération du 24 novembre 2015 sur le projet de SDIC, le conseil approuve pleinement la perspective de fusion, au 1^{er} janvier 2017, du territoire de Caen la mer avec ceux des communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine de Sud de Caen et avec celui de la commune de Thaon.

Les échanges et travaux menés depuis plusieurs mois entre tous les élus ont permis de convenir de l'opportunité de faire de ce nouvel ensemble, à la même date, une communauté urbaine. Il en va du renforcement du rayonnement et de l'attractivité de ce territoire à l'heure de la recomposition du paysage des collectivités locales. Par ses compétences et son périmètre, une telle intercommunalité apportera plus de cohérence et de mutualisations dans la mise en œuvre de ses actions, à l'échelle d'un véritable bassin de vie. Elle favorisera, enfin, la poursuite de divers projets et dispositifs que les tensions budgétaires rendent parfois difficiles au niveau communal.

Le conseil municipal de Périers-sur-le-Dan, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale qui serait constitué par la fusion de la communauté d'agglomération Caen la mer et des communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen et par son extension à la commune de Thaon, tel que transmis par M. le Préfet du Calvados par courrier reçu le 10 mai 2016 et annexé à la présente délibération.

SE PRONONCE favorablement sur la création au 1^{er} janvier 2017, d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale dénommé « Caen la mer » issu de la fusion de la Communauté d'agglomération CAEN LA MER, des Communautés de communes ENTRE THUE ET MUE et PLAINE SUD DE CAEN et intégrant la commune de THAON, appartenant à la catégorie des Communauté urbaines et dont le siège se situera : 16 rue Rosa Parks à CAEN.

EMET le souhait que, dans le cadre de la refonte de la DSC, les critères et pondération mis en œuvre s'appuient sur une solidarité visant à réduire les inégalités et déséquilibres territoriaux et maîtrisant les évolutions à la hausse comme à la baisse et que la représentation des communes membres soit assurée dans la future gouvernance.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

FÊTE DE LA ST OUEN

La course cycliste, organisée par « L'étoile sportive » aura lieu le samedi 27 août 2016 après-midi.

Le dimanche 28 août 2016, la messe est programmée à 11 heures, ce qui pourrait perturber le déroulement habituel des festivités. Il est décidé que l'accueil des nouveaux habitants se fera lors du vin d'honneur après l'inauguration de la salle communale.

POINTS D'ACTUALITES

VISITE DE JOEL BRUNEAU

Monsieur PICARD a reçu Monsieur Joël BRUNEAU, Président de la Communauté Caen la mer. Lors de leur entretien, le transfert de compétences et le problème de la route du Londel ont été abordés.

ENTRETIEN DU CIMETIERE

Monsieur le Maire informe le conseil que l'entretien du cimetière sera sous-traité à partir du 1^{er} juillet 2016 à l'entreprise « CARDO PAYSAGE » de Cresserons pour une durée de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2016.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Vu le manque de personnel, le conseil incite les habitants à entretenir les trottoirs devant leur propriété.

SALLE COMMUNALE

La Commission Départementale de Sécurité a donné son accord pour l'utilisation de la salle communale. Un téléphone d'appel d'urgence devra être installé.

La rampe de l'escalier est commandée ainsi que quelques travaux complémentaires d'électricité par l'entreprise Masselin. L'éclairage extérieur (cheminement et parking) sera réalisé par nos soins.

Il est décidé de ne pas louer la salle à des associations extérieures à Périers pour le moment. Des précisions dans le règlement intérieur doivent être apportées, Une convention et un planning d'utilisation avec chaque association devront être passés.

CEREMONIE DU 7 JUIN 2016

Le bilan du 7 juin est tout à fait positif, l'ensemble des participants satisfaits.

LOGEMENTS PARTELIOS

Monsieur PICARD informe de la remise des clés des logements locatifs PARTELIOS à cinq nouvelles familles.

TRAVAUX

↳ Les travaux de sécurité de la rue du Hameau et la rue du Temple vont être engagés au 3^{ème} trimestre 2016. Des subventions ont été accordées pour ce projet (réserve parlementaire, amendes de police, DETR).

↳ Suite au violent orage fin juin qui a entraîné une coulée de boue, les trottoirs de la rue de Colleville ont été très endommagés. Des travaux seront engagés pour les restaurer.

↳ L'allée piétonne rue de Plumetot a elle aussi été très abimée suite au violent orage, il est prévu de la restaurer.

↳ Le dossier de demande de subvention concernant la création des haies bocagères, sera examinée en juillet.

↳ Un toboggan pour l'aire de jeux sur le terrain de la Dame a été commandé.

↳ Le changement du photocopieur se fera au 3^{ème} trimestre.

QUESTIONS DIVERSES

↳ M. Fabrice LETELLIER indique que le bruit intensif causé par des personnes avec leurs quads depuis plusieurs semaines en particulier les week-ends, semble se calmer. Une entrevue avec le Maire de Mathieu a été organisée pour qu'il puisse intervenir auprès du propriétaire des terrains concernés, terrains sur la commune de Mathieu limitrophes des habitations de Périers.

↳ L'inventaire de l'église se fera le 13 septembre 2016.

↳ Le 25 juillet 2016 commenceront les travaux concernant l'éolien par RTE.

↳ M. Jacques LE CARPENTIER rappelle la sortie du dernier livre de l'association Histoire de Périers.

Une réunion d'informations et d'échanges pourrait être programmée à Périers.

↳ Monsieur MANTELET fait part de la réunion de la CLECT concernant la mutualisation des services techniques de la ville de Caen et le transfert de charges du littoral.

↳ Monsieur RIVOIRE fait un point

- sur le SYVEDAC avec une nouveauté : le recyclage des fumées

- la commission habitat concernant les gens du voyage
- remercie les bénévoles de leur aide précieuse lors des courses de la Liberté

↳ Monsieur Rudy RUFFEL fait part d'un chien qui divague au niveau du hangar rue du Londer.

PROCHAINE REUNION MARDI 23 AOÛT 2016 à 19H00.